



TEMPÊTE XYNTHIA

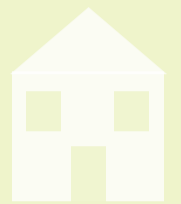
INFORMATIONS PRATIQUES

La Communauté de Communes, les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) et les associations caritatives s'associent pour informer les personnes sinistrées

RÉPONSES AUX DIVERS BESOINS

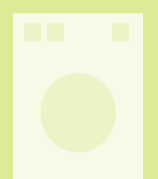
- ◆ Besoin de **RELOGEMENT** suite à l'inondation de votre maison

→ Contactez les services sociaux du Conseil Général situés à Rivedoux Plage au 05 46 66 59 71



- ◆ Besoin de **MOBILIER** et d'appareils d'électroménager :

→ Appelez la Communauté de Communes au 05 46 09 00 97



- ◆ Besoin de **VÊTEMENTS** :

→ Contactez le CCAS de votre commune (tableau ci-dessous)



- ◆ Besoin d'une **AIDE** alimentaire :

→ Contactez le CCAS de votre commune (tableau ci-dessous)



- ◆ Besoin d'un **RÉCONFORT** psychologique :

→ Appelez le Centre médico psychologique au 05 46 09 04 43 pour obtenir un rendez-vous



AVIS AUX DONATEURS

- ◆ Dons de vêtements : **SUSPENDUS** compte-tenu des stocks

- ◆ Dons financiers, de mobiliers ou d'appareils électroménagers :

→ Contactez le CCAS de votre commune (tableau ci-dessous)

NUMÉROS TÉLÉPHONIQUE DES CCAS

Ars en Ré	05 46 29 40 21	Les Portes en Ré	05 46 29 50 56
Le Bois Plage en Ré	05 46 09 23 11	Rivedoux Plage	05 46 09 39 39
La Couarde sur Mer	05 46 29 82 89	Saint Clément des Baleines	05 46 29 42 02
La Flotte	05 46 09 60 13	Sainte Marie de Ré	05 46 30 21 24
Loix	05 46 29 01 06	Saint Martin de Ré	05 46 09 38 90